

TERRES DE PROJETS

• Terres urbaines, entre recompositions, accumulations et pollutions

Les terres urbaines, entre dégradation de la qualité organique et pollution, sont des marqueurs de l'urbanisation progressive des villes. Le sol est souvent creusé, recomposé et modifié au fil du temps pour accueillir les projets urbains. La problématique des terres excavées et de leur gestion est devenue centrale car elle constitue un déchet qui pourrait être envisagé comme une nouvelle ressource à l'heure du réchauffement climatique et de l'épuisement des ressources.

La ville s'est souvent développée sur les terres les plus riches et les plus pertinentes pour l'agriculture. Cette urbanisation et imperméabilisation des sols cumulés aux nombreux déchets et déversements ont généré un appauvrissement organique et une pollution. La législation fait de ces terres excavées des déchets alors qu'avec quelques traitements ces terres pourraient en grande partie être recyclées et réutilisées et ainsi constituer une nouvelle ressource.

Les terres excavées peuvent être sujettes à diverses pollutions (organiques, aux hydrocarbures ou aux métaux lourds) qui nécessitent des traitements spécifiques. Ces terres ne peuvent pas être réutilisées sans traitements (risque sanitaire), elles sont trop « pauvres » pour être utilisées telles quelles en aménagement paysager ou pour la construction de maisons en terres et présentent un danger pour de la production alimentaire. Ces terres peuvent être envoyées sur des plateformes de traitements mais celles-ci sont de plus en plus éloignées. Il est donc préférable de traiter les terres in-situ afin de les recycler.

1 Pauvreté organique

2 Pollution humaine

Des projets urbains qui illustrent l'engagement de la collectivité

● 100% recyclé ? ●

Le "One" est un bâtiment en construction entre la place de Bretagne et le boulevard de la Liberté. Le maître d'ouvrage est le promoteur immobilier **Bâti Armor** et le maître d'œuvre est **Pavoine**, entreprise de gros œuvre basé à Bruz. Le terrassement a été sous-traité, c'est l'entreprise **Gendrot TP** qui a été choisi pour effectuer cette tâche.

Au total, le terrassement a coûté **90 000€** environ pour **680 voyages** allers-retours de camions-bennes et représente **3 500 m³**. Après avoir rencontré le conducteur de travaux, nous avons appris qu'il ne savait pas où allaient exactement les terres excavées hormis les celles polluées.

Dans la ZAC de la Courrouze, la majorité des terres excavées sont polluées, cependant la gestion de ces terres est pensée dans l'optique qu'un **minimum** de terre sorte du site. La majorité de celles-ci sont utilisées dans des **merlons** situés à proximité directe de la rocade, le fait que le projet dispose de vastes espaces permet une gestion des terres à long terme, elles sont ainsi stockées au sud du site. Cependant ce stockage et cette gestion impliquent quelques nuisances pour les riverains.

Le parc des Prairies Saint Martin est un projet ambitieux au cœur de la métropole. Le sol du site est composé de **nombreux polluants** suite aux anciennes activités industrielles, aux déversements d'huiles, d'hydrocarbures et de déchets sauvages. Espace inondable, l'écoulement des eaux ont apporté les pollutions urbaines au cœur du site. Au vu de la superficie du site et du volume de terres décaissées, le choix a été fait de les **trier** et les **traiter** (lessivage et confinement) **sur le site** afin de les **réutiliser** dans le but d'accentuer la topographie et créer des points de vue. Les sédiments les plus fins ont été **envoyés en plateforme de traitement**.

Enjeux et pistes de réflexion :

- Développer et soutenir le partage de connaissances sur les sols (bases de données et cartographies)
- Permettre un travail commun entre les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvres et entreprises de terrassement pour améliorer le suivi et la gestion des terres excavées, notamment pour les projets diffus
- Traiter et réutiliser les terres sur place dans un souci de limitation des émissions de GES et d'économie financière
- Libérer des espaces en « transit » ou des friches en ville pour permettre le stockage des terres issues des projets en diffus

TERRES DE PROJETS

Dans l'idée de "recycler" les terres inertes ou polluées (stables, non évolutives et non transportables), pour un coût minime et avec le moins de déplacements possible, nous proposons de repenser le jeu d'acteur public/privé en vue d'une gestion intégrée des terres excavées.

Pour répondre à cet objectif il existe de nombreuses solutions qui se développent sur d'autres territoires, comme la réutilisation des terres excavées pour la mise en place de buttes ou murs anti-bruit (d'ores et déjà expérimentée sur la ZAC de la Courrouze), il est également possible d'envisager le transport fluvial des matériaux excavés afin de limiter les nuisances sonores et visuelles liées aux poids lourds et ainsi limiter leur impact environnemental. Les terres inertes peuvent également servir à la rénovation de bâtiments réalisant une « couture urbaine ».

En parallèle de ces solutions, il est également envisageable d'utiliser les terres argileuses des communes de la métropole issues des excavations afin de les réutiliser pour la construction d'habitations grâce à l'impression 3D de logements de petite taille à destination des foyers à faibles revenus.

Les réflexions de groupe nous ont permis de définir un concept innovant nommé « Roudad » (circuit en Breton) visant la réutilisation des terres les plus complexes à recycler (terres polluées) en les concentrant sur une ancienne carrière (ou ISDI en désuétude). Ce site permet de stocker un grand volume de terres excavées inertes ou polluées stables, sur une importante superficie, dans le but de créer un circuit de motocross d'envergure.

En parallèle, il est nécessaire d'organiser les relations entre les multiples acteurs de l'aménagement du territoire dans l'objectif d'un partage de connaissances (partage de données via la publication de bases de données locales et cartographies), d'un accompagnement des réflexions et d'une surveillance des chantiers, en vue d'une gestion plus intégrée et plus responsable. Pour cela il serait pertinent de créer un service de la terre à l'échelle de Rennes Métropole. De ce fait nous proposons un service de gestion et de rationalisation des terres excavées qui dépendrait du pôle "Ingenierie et services urbain" de Rennes Métropole. Il serait constitué de professionnels du génie civil, des urbanistes, des pédologues, des terrassiers et d'autres partenaires comme les chambres d'agriculture et les porteurs de projets.

CIRCUIT "ROUDAD"

« Roudad » signifie circuit en breton, ce nom a été choisi dans le but d'établir l'identité régionale du projet. Il permet également de lier l'idée de circuit automobile à l'idée d'économie circulaire (réutilisation des terres excavées pour la mise en place du projet).

Les terres inertes et polluées stables seront compatibles avec l'utilisation prévue et un volume important pourra ainsi être réutilisé pour le projet (plusieurs centaines de milliers de m³). La création d'un tel circuit engendrera un engouement populaire et économique important car il contiendra les infrastructures nécessaires à l'accueil de compétitions régionales, nationales et internationales.

Il n'existe aucun danger pour les usagers et les spectateurs car la terre polluée sera stabilisée et isolée par une géomembrane et seules les terres inertes ou sans danger seraient sur la couche superficielle du parcours.

La structure d'accueil d'un tel projet serait une ISDI proche de sa capacité maximale de stockage afin de ne pas supprimer de terres agricoles ou d'espace naturel. Le projet pourrait ainsi offrir une "troisième" vie à un lieu tel que la carrière de Vauriffier à Iffendic (32 hectares utilisables).

